

Recension des pratiques

L'inclusion des adolescent·es dans les centres
communautaires de loisir du Québec



Autrices

Ève-Marie Pineault, responsable de la recherche à l'Infra

Julie Noël, Ph.D., professeure à l'École de travail social, Université de Sherbrooke

Marie-Pierre Villeneuve, Ph.D., professeure au département de psychoéducation, Université de Sherbrooke

★ Avec la précieuse collaboration de l'équipe d'Infra

Remerciements

Un grand merci à Mélanie Sanschagrín et Guy Demers de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) pour leur soutien dans l'élaboration du rapport.

Citation suggérée

Pineault, E-M., Noël, J. et Villeneuve, M-P. (2026). *Recension des pratiques : l'inclusion des adolescent-es dans les centres communautaires de loisir du Québec*. Institut national de formation et de recherche-action (Infra). Université de Sherbrooke.

Table des matières

Faits saillants	p.1
Introduction	p.2
1. Problématique	p.3
1.1 Portrait de la santé des adolescent·es au Québec.....	p.3
1.2 L'accompagnement communautaire des personnes adolescentes.....	p.6
1.3 Le rôle des loisirs dans la vie des jeunes.....	p.7
2. Retombées positives, freins et facilitateurs associés à la participation des jeunes à des activités de loisir.....	p.9
2.1 Procédure de réalisation de la recension.....	p.9
2.2 Ce que la littérature nous apprend sur les adolescent·es et le loisir communautaire.....	p.11
2.2.1 Le loisir comme espace de bien-être, d'autonomie et de liberté.....	p.11
2.2.2 Le loisir comme levier d'intégration.....	p.12
2.2.3 Facilitateurs à la participation.....	p.13
2.2.4 Freins à la participation.....	p.14
3. Perspective théorique.....	p.16
3.1 La participation sociale et citoyenne des jeunes.....	p.16
3.2 La prévention auprès des jeunes.....	p.17
4. Méthodologie.....	p.20
4.1 Collecte et analyse de données.....	p.20

5. Résultats.....	p.22
5.1 Les activités et initiatives particulières réalisées auprès de la clientèle adolescente.....	p.23
5.1.1 Activités de loisir.....	p.24
5.1.2 Activités estivales.....	p.25
5.1.3 Milieux de vie.....	p.27
5.1.4 Initiatives particulières.....	p.29
5.1.4.1 Implication sociale.....	p.29
5.1.4.2 Intervention communautaire.....	p.31
5.1.4.3 Vie associative.....	p.33
5.1.4.4 Ateliers et discussions.....	p.33
5.1.4.5 Emploi.....	p.34
5.1.4.6 L'accompagnement par les arts.....	p.35
5.1.4.7 Développement de liens intergénérationnels.....	p.37
5.1.5 Écoles et activités parascolaires.....	p.38
5.1.6 Activités ponctuelles.....	p.39
5.1.7 Jeunes avec besoins particuliers.....	p.40
5.2 L'implication des CCL auprès de la population adolescente.....	p.41
5.2.1 Partenariats.....	p.41
5.2.1.1 Les écoles.....	p.42
5.2.1.2 Organismes jeunesse.....	p.43
5.2.1.3 Collaboration, concertation et partenariats.....	p.44
5.3 Les défis vécus avec la clientèle adolescente.....	p.46
6. Principaux constats	p.50
7. Limite de l'étude	p.56
Conclusion	p.57
Références bibliographiques.....	p.58

Faits saillants



Les données tirées des rapports d'activité des centres communautaires de loisir (CCL) indiquent que 36,1 % ne mentionnent aucune activité destinée aux adolescent·es, 48,6 % en mentionnent quelques-unes et 15,3 % disposent d'une grande programmation pour cette clientèle.



Parmi les centres qui offrent des activités à la clientèle adolescente, on observe une diversité d'initiatives visant à favoriser leur participation. Parmi ces pratiques, un accent important est mis sur :

- * Le développement de l'autonomie et de compétences
- * L'engagement communautaire et la vie associative
- * Le sentiment d'appartenance et la création de liens
- * La prévention et la sensibilisation



Les analyses soulignent le rôle central des partenariats dans l'accompagnement des jeunes, notamment avec les écoles et les organismes jeunesse, afin d'assurer la continuité des services et d'élargir l'accès aux ressources.



Les centres mettent leur expertise à contribution au sein de diverses tables de concertation, participant ainsi à la promotion des droits et de la qualité de vie des adolescent·es, ainsi qu'à la prévention de la délinquance et des violences vécues ou commises par les jeunes.



Le principal défi évoqué par les centres est de rejoindre les adolescent·es, même lorsque l'offre d'activités est diversifiée. Cette clientèle n'est pas homogène et ses besoins sont variables.

Introduction

L'adolescence constitue une période charnière marquée par d'importantes transformations physiques, psychologiques et sociales. Au Québec, les jeunes traversent cette étape dans un contexte où les enjeux de santé globale, de participation sociale et de bien-être prennent une place croissante dans les préoccupations collectives. Les milieux communautaires, et plus particulièrement les centres communautaires de loisir (CCL), jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des adolescent·es, en leur offrant des espaces d'expression, de développement et d'engagement adaptés à leurs réalités.

Ce travail d'analyse s'intéresse à la manière dont les CCL contribuent à soutenir la population adolescente à travers leurs activités, leurs partenariats et leurs pratiques d'intervention. En s'appuyant sur un portrait de la santé des jeunes au Québec, sur une recension des écrits portant sur les adolescent·es et le loisir communautaire et sur des perspectives théoriques liées à la participation sociale et à la prévention, cette étude vise à mieux comprendre les leviers, les défis et les retombées du loisir communautaire sur la participation des adolescent·es.



1. Problématique

La santé mentale et physique des adolescent·es constitue un enjeu majeur dans le contexte actuel, où les jeunes sont confronté·es à des défis multiples, en plus de devoir composer avec les effets persistants de la pandémie de COVID-19 (Dionne, 2023; Traoré et al., 2024). Il est donc important de mieux comprendre les facteurs influençant la santé des jeunes, mais surtout le rôle joué par le milieu communautaire, et plus spécifiquement du loisir communautaire, thème principal de cette étude.

1.1 Portrait de la santé des adolescent·es au Québec

Menée par l'Institut de la statistique du Québec auprès de 70 825 élèves, l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023 révèle plusieurs points préoccupants au sujet de leur bien-être mental, physique et social (Traoré et al., 2024). D'abord, environ 48 % des élèves dorment moins que la durée recommandée durant la semaine scolaire, une situation qui s'est aggravée par rapport à 2016-2017. De plus, le nombre de jeunes affichant une santé mentale épanouie a diminué de 47 % en 2017 à 37 % en 2023, avec une différence notable entre les genres : 44 % des garçons présentent une bonne santé mentale comparée à 29 % des filles. Les diagnostics tels que l'anxiété, la dépression, les troubles alimentaires et le TDAH sont en hausse, avec une prévalence plus élevée chez les filles, sauf pour le TDAH qui touche plus fréquemment les garçons. Par exemple, 29 % des filles souffrent de troubles anxieux contre 11 % des garçons, et 10 % des filles sont diagnostiquées avec une dépression, contre 4,6 % chez les garçons.

L'écoanxiété est également un problème croissant, touchant environ 41 % des élèves, avec une prévalence plus élevée chez les filles. Parallèlement, le soutien social élevé, notamment de la famille, des ami-es, à l'école et dans la communauté, est en déclin depuis 2016-2017, tout comme l'estime de soi des jeunes.

L'enquête démontre également une diminution du soutien social au sein de la communauté, on observe une diminution continue depuis 2016-2017, avec une chute du soutien social élevé dans la communauté[1] (52 % à 45 %) et une baisse de la participation active à la vie communautaire[2] (38 % à 32 %) (Traoré et al., 2024). Cette diminution est particulièrement marquée après la première année du secondaire. Les données montrent en effet que la proportion de jeunes bénéficiant d'un niveau élevé de soutien social communautaire est plus importante en 1^{re} secondaire (49 %) qu'aux autres niveaux (42 % à 45 %), tout comme la participation significative à la vie communautaire, qui touche davantage les élèves de 1^{re} secondaire (38 %) que ceux et celles des autres niveaux (27 % à 33 %) (Traoré et al., 2024).

Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 a eu une influence directe sur la santé mentale des adolescent·es, ainsi que sur leurs liens sociaux. Environ 41 % des élèves estiment que la pandémie a détérioré leur bien-être psychologique (Traoré et al., 2024). Par ailleurs, selon l'étude de Dionne (2023) sur les impacts de la pandémie sur les 14-17 ans, 14 % des jeunes affichaient un niveau élevé de détresse psychologique, et 15 % percevaient leur santé mentale comme « passable » ou « mauvaise ».

[1] Dans le cadre de l'étude, le soutien social dans la communauté est mesuré par « la perception de l'élève en ce qui a trait à la qualité de ses relations avec un adulte à l'extérieur de sa maison et de son école, et en ce qui concerne la communication d'attentes élevées de la part de l'adulte » (p.56). Les énoncés s'intéressent au sentiment, chez les personnes adolescentes, d'avoir accès à un adulte de confiance qui croit en elle.

[2] La participation active à la vie communautaire est mesurée par « la perception de l'élève quant aux occasions de réaliser des activités stimulantes ou intéressantes et de contribuer à la vie de sa communauté » (p.60). Les énoncés abordent les activités dans la communauté et le fait d'aider autrui.

Les filles et les jeunes âgé-es de 16 à 17 ans rapportaient des niveaux de détresse plus élevés que les garçons et les jeunes des autres tranches d'âge. De plus, 19 % des jeunes déclaraient une baisse de leur estime personnelle (Dionne, 2023). En termes d'habitudes de vie, l'étude révèle que 62 % des jeunes ont augmenté leur temps d'écran pendant la pandémie, 30 % ont signalé une hausse de leur consommation de malbouffe, 35 % ont réduit leur activité physique, et 27 % ont rapporté une baisse de la qualité du sommeil. L'impact sur l'engagement scolaire est également notable : 45 % des jeunes se sentaient moins motivé-es à l'école depuis la pandémie, 37 % ont observé une baisse de leurs résultats scolaires, 38 % ont déclaré avoir pris du retard dans leurs études, et 19 % avaient abandonné l'école à cause de la pandémie (Dionne, 2023).

Les relations sociales et l'isolement ont également été affectés, avec 30 % des jeunes se sentant plus seul-es depuis la pandémie et 29 % ayant vu leurs amitiés se détériorer (Dionne, 2023). Bien que 92 % des jeunes aient de bonnes relations avec leurs parents, 15 % ont signalé une détérioration de ces relations pendant la pandémie. D'autres impacts incluent la cyberintimidation, avec 12 % des jeunes victimes de cyberintimidation, dont 3 % fréquemment, et la consommation de substances, avec 28 % des jeunes consommant de l'alcool et 16 % des cigarettes électroniques (Dionne, 2023).

En résumé, ces deux études québécoises montrent une détérioration notable de la santé mentale et du bien-être des adolescent-es, exacerbée par la pandémie de COVID-19. L'isolement, l'augmentation des diagnostics d'anxiété, de dépression et de troubles alimentaires, et la diminution du soutien social sont particulièrement préoccupants.

1.2 L'accompagnement communautaire des personnes adolescentes

Les organismes communautaires jouent un rôle crucial dans le bien-être des personnes adolescentes, en particulier celles qui font face à des défis sociaux et économiques. Plusieurs études ont examiné l'impact des interventions communautaires sur la santé mentale, l'intégration sociale et le développement personnel des jeunes.

Dans cette optique, l'étude de Desmarais et Cauvier (2019) rend compte de l'importance des organismes communautaires autonomes dans l'accompagnement des jeunes ayant vécu des ruptures familiales et scolaires. Selon les autrices, ces espaces offrent un cadre sécurisant où les adolescent·es peuvent se stabiliser, être écouté·es et retrouver un sentiment d'appartenance. En favorisant la socialisation et la reconnaissance, ces organismes permettent aux jeunes de créer des liens positifs et de développer leur estime de soi. Les activités collectives peuvent renforcer leur confiance en soi et les aident à surmonter l'isolement. Les adultes présent·es jouent souvent le rôle de figures d'attachement, en plus de leur offrir des opportunités de participation active, ce qui favorise leur engagement et leur autonomie (Desmarais et Cauvier, 2019).

Les jeunes issu·es de l'immigration bénéficient également de ces structures. Rahm et al. (2012) montrent que les organismes communautaires jouent un rôle important dans la réussite scolaire et le développement identitaire des jeunes issu·es de l'immigration de première et deuxième génération. L'étude donne l'exemple de programmes communautaires scientifiques pour les jeunes. Ces espaces offrent un espace sécuritaire et structurant qui complète l'action de l'école et de la famille, qui permet de prévenir l'isolement et de favoriser le processus d'intégration sociale et le développement du sentiment d'appartenance.

En rendant accessibles des ressources éducatives de qualité, ces initiatives contribuent à réduire les inégalités sociales et à favoriser une meilleure équité en matière de réussite scolaire et d'intégration sociale (Rahm et al., 2012).

1.3 Le rôle des loisirs dans la vie des jeunes

Avant d'explorer les apports des loisirs dans la vie des jeunes, il est intéressant de s'attarder à la manière dont ces dernier·ères définissent les activités de loisir. Au sein de l'étude de Roullet et al. (2014), les adolescent·es décrivent le loisir comme « une action permettant de faire quelque chose qui est intimement lié à des choix personnels et émotionnels. (...) le loisir est une activité ou une action qui permet de “sortir de sa routine” et de faire ce que l'on aime » (p.3). Cette définition met en lumière que, bien au-delà du simple plaisir, les loisirs représentent pour certain·es jeunes un reflet de leur identité.

D'ailleurs, les loisirs jouent un rôle crucial dans la vie des adolescent·es. Une analyse de 27 programmes communautaires à travers le monde montre que les activités sociales et de loisirs permettent aux personnes adolescentes de tisser des liens avec leurs pairs, réduisant ainsi l'isolement et facilitant le développement des compétences relationnelles. L'étude menée par la Coalition Interjeunes révèle d'ailleurs que les loisirs offrent un environnement où les jeunes se sentent accepté·es et soutenu·es, ce qui permet de briser la solitude (Guichandut, 2023). Les programmes communautaires de loisir offrent également un espace d'expression où les jeunes peuvent extérioriser leurs émotions, favorisant ainsi une diminution du stress, de l'anxiété et de la dépression (Tuaf et Orkibi, 2023), ainsi qu'une meilleure régulation émotionnelle (Guichandut, 2023).

Les loisirs contribuent également au renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi, en donnant aux adolescent·es l'opportunité de développer leur autonomie et d'acquérir un sentiment de maîtrise sur leur quotidien (Tuaf et Orkibi, 2023), en plus d'être des outils puissants pour favoriser l'expression de soi (Guichandut, 2023). Par ailleurs, l'étude de Badura et al. (2021) montre que les jeunes engagé·es dans des activités de loisir organisé rapportent un bien-être plus élevé, quels que soient leur origine, leur sexe ou leur âge.

Cependant, des disparités sociales et économiques influencent l'accès aux activités de loisir organisé : les jeunes issu·es de familles à faible revenu ou vivant dans des structures familiales non nucléaires participent moins à ces activités (Badura et al., 2021). L'étude souligne qu'il est important de cibler spécifiquement ces jeunes pour leur faciliter l'accès aux loisirs organisés et s'assurer d'offrir une diversité d'activités adaptées à leurs besoins. Dans un autre ordre d'idées, Badura et al. (2021) soulignent également que la participation tend également à diminuer avec l'âge.



2. Retombées positives, freins et facilitateurs associés à la participation des jeunes à des activités de loisir

Afin d'évaluer l'état actuel des connaissances sur les pratiques de loisirs communautaires auprès des adolescent·es, une revue de la littérature a été réalisée. Cette section décrit la méthode de recherche documentaire employée, les résultats des études examinées et les limites associées à cette revue.

Cette recension des écrits vise à approfondir la compréhension du rôle du milieu communautaire, et plus spécifiquement du loisir communautaire, dans l'accompagnement et le bien-être des adolescent·es. L'objectif est de mettre en lumière les retombées positives, les freins et les facilitateurs associés à la participation des jeunes à des activités de loisir offertes dans un cadre communautaire, ainsi que d'identifier les besoins exprimés par cette population.

2.1 Procédure de réalisation de la recension

Pour ce faire, une recherche documentaire a été menée à l'aide de plusieurs banques de données spécialisées en sciences sociales et en santé, soit PsycINFO, Social Work Abstracts, Érudit et Cairn. De plus, une consultation ciblée de revues scientifiques pertinentes a été effectuée, incluant *Loisir et Société / Society and Leisure* ainsi que l'*International Journal of Adolescence and Youth*.

La stratégie de recherche reposait sur l'utilisation combinée de mots-clés en anglais et français liés à la population ciblée, au contexte communautaire et aux types d'activités étudiées (loisirs). Les mots-clés utilisés pour la recension sont :

1. Adolescen* OU jeunes OU 12-18 ans OU teenagers OU teen OU youth OU 12-18 years
2. Communaut* OU civic OU community OU center
3. Loisir OU activité* OU sport OU leisure OU recreation OU activit*

Certaines études identifiées ont été écartées afin de recentrer l'analyse sur la question du loisir communautaire et des adolescent·es. Ont été exclues les recherches portant principalement sur les parents, celles qui évaluaient des programmes sportifs très spécifiques et difficilement transposables au contexte québécois, ainsi que celles menées en dehors d'un cadre communautaire (par exemple dans un contexte scolaire ou dans la pratique sportive individuelle). De plus, les études centrées exclusivement sur l'exercice physique sans mention de soutien communautaire, celles axées sur la diète ou la perte de poids, celles portant sur d'autres tranches d'âge que les adolescent·es, ainsi que les travaux spécifiquement consacrés aux impacts de la COVID-19 ont également été retirés du corpus.

Une limite importante de cette recension réside dans le petit nombre de publications identifiées, car peu d'études, à notre connaissance, se sont intéressées au loisir communautaire et à son rôle auprès des adolescent·es. De plus, comme l'analyse met principalement l'accent sur le loisir, elle ne permet pas de rendre compte de l'ensemble des initiatives communautaires destinées aux adolescent·es. Plusieurs interventions sociales, éducatives, culturelles ou psychosociales demeurent ainsi en dehors du portrait présenté.

2.2 Ce que la littérature nous apprend sur les adolescent·es et le loisir communautaire

La littérature souligne que les loisirs occupent une place significative dans la vie des adolescent·es. Ils représentent un espace de liberté, de socialisation et de construction identitaire. Le loisir jouerait également un rôle facilitateur dans le processus d'intégration, en particulier pour les jeunes issu·es de l'immigration. Toutefois, plusieurs obstacles freinent leur participation, des enjeux qui seront abordés plus loin.

2.2.1 Le loisir comme espace de bien-être, d'autonomie et de liberté

Les loisirs représentent pour les adolescent·es des occasions multiples : ils favorisent le plaisir, le développement personnel et le bien-être, tout en offrant des espaces d'autonomie et de liberté. Selon Guichandut (2023), 84 % des jeunes interrogé·es dans l'étude d'Interjeunes déclarent éprouver beaucoup de plaisir à participer à des activités de loisir, valorisant notamment l'environnement sécurisant, flexible et dépourvu de jugement, où ils et elles se sentent écouté·es et reconnu·es. Ces espaces constituent un contrepoids à la pression scolaire ou sociale et soutiennent la découverte de soi ainsi que le renforcement de l'estime personnelle.

Les loisirs sont également perçus comme des moments propices à la création de liens significatifs avec leurs pairs et des adultes (Constans et Gardair, 2018). Ils valorisent la flexibilité, l'absence de contraintes et la possibilité de s'y engager volontairement, ce qui renforce leur autonomie. Roult et al. (2014) soulignent que ces activités permettent aux jeunes de s'extraire du quotidien, de prendre du recul et de réduire la pression ressentie, constituant ainsi un temps et un lieu de liberté et d'expérimentation.

Par ailleurs, les organismes communautaires, tels que les maisons de jeunes ou les centres récréatifs, jouent un rôle central en offrant un soutien et un sentiment d'appartenance. Pryor et Outley (2014) montrent que la participation à ces activités développe des compétences valorisantes, renforce le pouvoir d'agir et stimule l'engagement citoyen. Pour sa part, Martinez (2024) observe que le loisir communautaire améliore le bien-être psychologique, réduit l'isolement social et favorise l'acquisition de compétences sociales, notamment chez les jeunes issus de milieux défavorisés.


2.2.2 Le loisir comme levier d'intégration

Dans un contexte communautaire, les activités de loisir apparaissent comme de puissants leviers d'intégration et de développement personnel. L'étude de Beaulac et al. (2011), qui évalue un projet pilote de danse hip-hop auprès d'adolescent·es issu·es d'une communauté marginalisée, met en lumière des retombées positives multiples : amélioration de la condition physique, ouverture à de nouvelles activités, meilleure humeur, hausse de la confiance en soi et élargissement du réseau social. Les jeunes rapportent aussi un rapprochement avec leurs parents et leurs enseignant·es, tout en bénéficiant d'une sensibilisation accrue à la diversité. Plus encore, l'étude ontarienne de Campbell et al. (2016) met en lumière le rôle des espaces communautaires de loisir dans le parcours d'intégration des adolescent·es nouvellement arrivé·es. Ces lieux favorisent l'inclusion culturelle et linguistique en offrant des occasions concrètes de socialisation et de création de liens sociaux. Les loisirs agissent ainsi comme des vecteurs d'ouverture, facilitant des interactions qui, autrement, seraient entravées par des barrières linguistiques et culturelles. L'étude montre également que les activités de loisir contribuent à l'ancrage des jeunes immigrant·es dans leur milieu, en les aidant à se familiariser progressivement avec leur quartier et leur communauté (Campbell et al., 2016).

Dans l'ensemble, ces travaux convergent pour montrer que le loisir agit comme un levier d'émancipation et d'inclusion, offrant aux adolescent-es des espaces où se tissent des relations significatives, se développent des compétences et se construit un sentiment d'appartenance à la communauté.

2.2.3 Facilitateurs à la participation

Morris et al. (2019) soulignent que le caractère inclusif et accueillant des espaces communautaires favorise le sentiment d'appartenance, particulièrement chez les jeunes vivant avec un handicap. De plus, la reconnaissance publique des réussites, l'adaptation des activités aux besoins et la qualité de l'animation sont des éléments clés qui encouragent la participation. Temple et Stanish (2011) abondent dans le même sens avec leur programme Gym Buddies testé au YMCA, qui a permis de réduire l'isolement des jeunes ayant une déficience intellectuelle, d'accroître leur sentiment d'inclusion et de favoriser la création d'amitiés. Ce type de programme (jumelage d'une personne avec déficience intellectuelle et une sans) montre aussi que les bénéfices s'étendent aux jeunes sans déficience, qui développent de nouvelles compétences et une meilleure compréhension de la diversité. La participation est également favorisée par le lien de confiance que les intervenant-es communautaires établissent avec les jeunes, ce qui les encourage à explorer et à essayer de nouvelles activités de loisir (Guichandut, 2023). Pour ce qui est des jeunes issu-es de l'immigration, une étude menée par l'Infra au sein des centres communautaires de loisir révèle plusieurs facteurs facilitant la participation de ces dernier-ères aux activités de loisir (Pineault et al., 2025). L'étude souligne que, pour favoriser la participation des jeunes immigrant-es, il est essentiel que les organismes de loisir les rejoignent là où ils-elles se trouvent, que ce soit sur les réseaux sociaux, dans les écoles, les parcs, les centres religieux ou les HLM.



Cela permet d'assurer la participation de jeunes qui autrement ne connaîtraient pas les services communautaires. Afin de faciliter la participation, les centres nomment également le fait de réduire les coûts associés aux activités, transports et équipements, de prendre le temps de créer le lien, d'être flexible et de simplifier les procédures d'inscription et de communication. Finalement, accroître la représentation de la diversité culturelle dans les centres (employé·es, bénévoles, membres du CA) offre aux jeunes des modèles positifs auxquelles ils et elles peuvent s'identifier. Cette participation permettrait ensuite à certain·es de développer leur sentiment d'appartenance au centre, et à la société québécoise plus largement (Pineault et al., 2025).

2.2.4 Freins à la participation

Si les bienfaits du loisir communautaire sont manifestes, les recherches soulignent également plusieurs freins à la participation. Roult et al. (2014) identifient plusieurs obstacles : les contraintes financières, les problèmes de transport, une offre jugée peu attrayante ou répétitive, un manque d'activités libres, ainsi que des environnements inadaptés, notamment pour les filles. Par ailleurs, Budavari et al. (2022) démontrent que les jeunes issu·es de familles moins nanties ou dont les parents ont une scolarité limitée participent moins aux activités de loisir organisées, aux clubs ou aux initiatives communautaires, notamment chez les adolescent·es sur le spectre de l'autisme. L'obstacle économique est confirmé également par Campbell et al. (2016), qui notent dans son étude auprès de jeunes issu·es de l'immigration que même lorsque des rabais existent pour les familles nouvellement arrivées, ceux-ci sont souvent temporaires et ne suffisent pas à lever les barrières économiques.

Un autre obstacle à la participation nommé par des intervenant-es est la situation parentale : lorsque les parents sont séparés ou divorcés, cela peut affecter la participation aux loisirs des jeunes (Roult et al., 2014). Les acteur-trices du milieu du loisir s'entendent également pour dire qu'il existe un manque de communication entre les différentes instances qui interviennent auprès des jeunes, notamment entre les écoles et les milieux de loisir, ce qui affecte la participation des adolescent-es (Roult et al., 2014). Les jeunes de l'étude de Guichandut (2023) nomment également que les activités de loisir avec présence obligatoire représentent un frein et peut diminuer la motivation à participer.



3. Perspective théorique

3.1 La participation sociale et citoyenne des jeunes

La question de la participation sociale des jeunes revêt une complexité certaine, d'autant plus qu'il n'existe pas de définition universelle du concept de participation. Selon Greissler et al. (2018), la question de la participation appartient à plusieurs grandes sphères, car le concept : « s'inscrit aujourd'hui dans un champ sémantique très large qui se réfère autant à des formes de prise de position, de militantisme politique ou associatif, qu'à des activités de bénévolat » (p.192). Par ailleurs, Lambert et Molgat (2020) distinguent trois logiques de la participation des jeunes. La logique fonctionnelle considère la participation comme un moyen de responsabiliser les jeunes et de renforcer leur lien avec les institutions, souvent au service des objectifs organisationnels. La logique critique met plutôt l'accent sur la prise de parole et la capacité réelle des jeunes à influencer les décisions qui les concernent, favorisant ainsi leur sentiment de compétence et de pouvoir d'action. Enfin, la logique émancipatrice envisage la participation comme un outil de transformation sociale, où les jeunes s'engagent collectivement pour défendre leurs idées et revendiquer des changements concrets dans leur milieu. Dans leur étude sur la mise sur pied d'un conseil des jeunes, Lambert et Molgat (2020) mettent en évidence un point intéressant : les trois logiques ne sont pas dissociables et s'entrecoupent à l'intérieur même du processus d'engagement des jeunes.

Dans un autre ordre d'idée, le concept de participation et celui de citoyenneté se recoupent souvent dans la littérature sur le sujet. Greissler et al. (2018) proposent d'ailleurs de joindre ces deux concepts en parlant de participation citoyenne et le définit comme suit : « l'exercice et l'expression d'une citoyenneté politique, civique et sociale ; que cela renvoie à une implication active ou à des formes plus silencieuses de participation » (Greissler, 2013, cité dans Greissler et al., 2018, p.192). Les autrices expliquent les formes que peut prendre la participation citoyenne dans les milieux de vie pour les jeunes :

La participation citoyenne en milieu de vie se rapporte globalement aux activités qui visent, en support à d'autres formes d'intervention, l'inclusion des jeunes à la société : services de soutien individuel, de groupe et collectif, activités éducatives, actions collectives ainsi qu'activités promotionnelles et préventives. Il peut s'agir d'un accompagnement dans l'exercice du droit de vote, la prise de parole, les processus de décision ou la compréhension des règles du vivre-ensemble. (p.193)

Cette citation illustre bien comment la question de la participation citoyenne des jeunes dépasse les formes traditionnelles comme le vote ou le bénévolat pour englober un ensemble d'activités éducatives, sociales et communautaires qui soutiennent leur intégration dans la société. La participation devient un processus d'émancipation, soutenu par des interventions variées qui visent à renforcer le pouvoir d'agir des jeunes dans leur milieu de vie.

3.2 La prévention auprès des jeunes

Lorsqu'il est question d'intervention communautaire auprès des adolescent·es, la question de la prévention constitue un axe central.

D'abord, l'institut universitaire Jeunes en difficulté définit la prévention de la délinquance comme :

(...) d'une part, diminuer les facteurs de risque qui accroissent les probabilités d'adopter des conduites délinquantes et, d'autre part, augmenter les facteurs de protection, soit les ressources personnelles et sociales qui favorisent l'adoption de conduites responsables, épanouissantes et respectueuses de soi et des autres. Prévenir la délinquance, c'est aussi agir, d'une part, sur les conduites des personnes et, d'autre part, sur les contextes où les activités délinquantes risquent de se produire. (Brisebois, 2022, p.3)

Plus largement, la prévention communautaire regroupe des initiatives visant à améliorer les conditions sociales et les relations entre citoyen·nes. Elle s'appuie souvent sur des stratégies développementales et situationnelles pour renforcer la capacité des communautés à prévenir la délinquance de manière informelle, notamment en valorisant le rôle actif des citoyen·nes dans la résolution des problèmes locaux et cherche à faire de la communauté un espace d'entraide et de dissuasion (Brisebois, 2022).

Par ailleurs, cette approche soutient la réadaptation et la réinsertion des jeunes ayant eu des démêlés avec la justice. Elle encourage le rétablissement des liens entre ces jeunes et leur entourage (famille, école, emploi, etc.), en misant non seulement sur la surveillance, mais aussi sur le soutien et la valorisation des efforts de changement (Brisebois, 2022).

L'objectif ultime est de réduire la récidive et d'accompagner les jeunes vers un désengagement durable de la trajectoire délinquante (Brisebois, 2022).

Par ailleurs, la prévention de la délinquance n'est pas la seule forme de prévention communautaire réalisée auprès des jeunes. Par exemple, les maisons des jeunes (MDJ), en collaboration avec les écoles, font un grand travail de prévention et « abordent des sujets variés tels que la santé mentale, les dépendances, la sexualité et la diversité. Ces thématiques, souvent plus complexes à traiter dans le cadre scolaire, trouvent un écho dans l'approche informelle et accessible des MDJ » (Forget-Galipeau, 2025, p.38). De leur côté, les CCL se déploient comme des espaces privilégiés d'intervention collective, particulièrement en matière de prévention et de promotion, d'insertion sociale et de mobilisation communautaire (Fréchette, 2005). Ils réalisent un travail de prévention sur plusieurs déterminants de la santé en travaillant l'autonomie des individus, en offrant des espaces communautaires sécuritaires, en cherchant à améliorer les conditions de vie et en travaillant auprès de groupes marginalisés, notamment auprès de personnes en situation de handicap ou de personnes immigrantes. Fréchette (2005) relève également un travail de prévention en CCL concernant la violence familiale et le décrochage scolaire.



4. Méthodologie

4.1 Collecte et analyse de données

Dans le but de répertorier les pratiques des CCL concernant l'inclusion et l'accompagnement des adolescent·es, une analyse des rapports d'activités des centres membres de la FQCCL a été réalisée. Un total de 85 organismes sont membres de la FQCCL. Dans le cadre de cette étude, les organismes bénéficiant d'un statut agréé et régulier ont été privilégiés (79 sur 85). À l'inverse, les organismes au statut solidaire ont été écartés, car bien qu'ils manifestent un intérêt pour les programmes de la FQCCL, ils ne remplissent pas l'ensemble des critères propres aux CCL. Sur les 79 centres, 7 ont été exclus puisque leur mission ne concerne pas spécifiquement les familles (ex. organismes pour les personnes âgées, pour les adultes, etc.) ou, car leur rapport d'activité n'était pas accessible. C'est donc un total de 72 rapports qui ont été analysés. Les rapports d'activités les plus récents ont été privilégiés (2024, 2023-2024 ou 2023). Un seul rapport 2022-2023 a été utilisé puisqu'il n'y avait pas de rapport plus récent disponible pour ce centre.

L'analyse des données a débuté par une lecture intégrale des rapports, visant à repérer les activités dédiées à la clientèle adolescente. Tout ce qui faisait référence à la population adolescente a été codé grâce au logiciel NVivo. Une analyse de contenu thématique a mis en évidence plusieurs grands thèmes et sous-thèmes (Paillé et Mucchielli, 2012).

Parmi les grands thèmes, on retrouve : les activités spécifiques aux ados, l'implication des CCL envers la clientèle adolescente, ainsi que les défis rencontrés avec celle-ci. Différents sous-thèmes ont ensuite été créés, par exemple, selon le type d'activités (ex. sportives, artistiques, estivales, etc.) ou initiatives (milieu de vie, implication sociale, vie associative, etc.). Le même exercice a été réalisé pour le grand thème de l'implication des CCL (ex. partenariats, ressources humaines, objectifs actuels et futurs, etc.) et celui des défis rencontrés (participation, promotion, financement, etc.). Toutes les statistiques concernant la clientèle adolescente ont également été codées. Par ailleurs, plusieurs CCL ont intégré des citations de personnes adolescentes à leurs rapports, ces extraits ont également fait l'objet d'une codification.

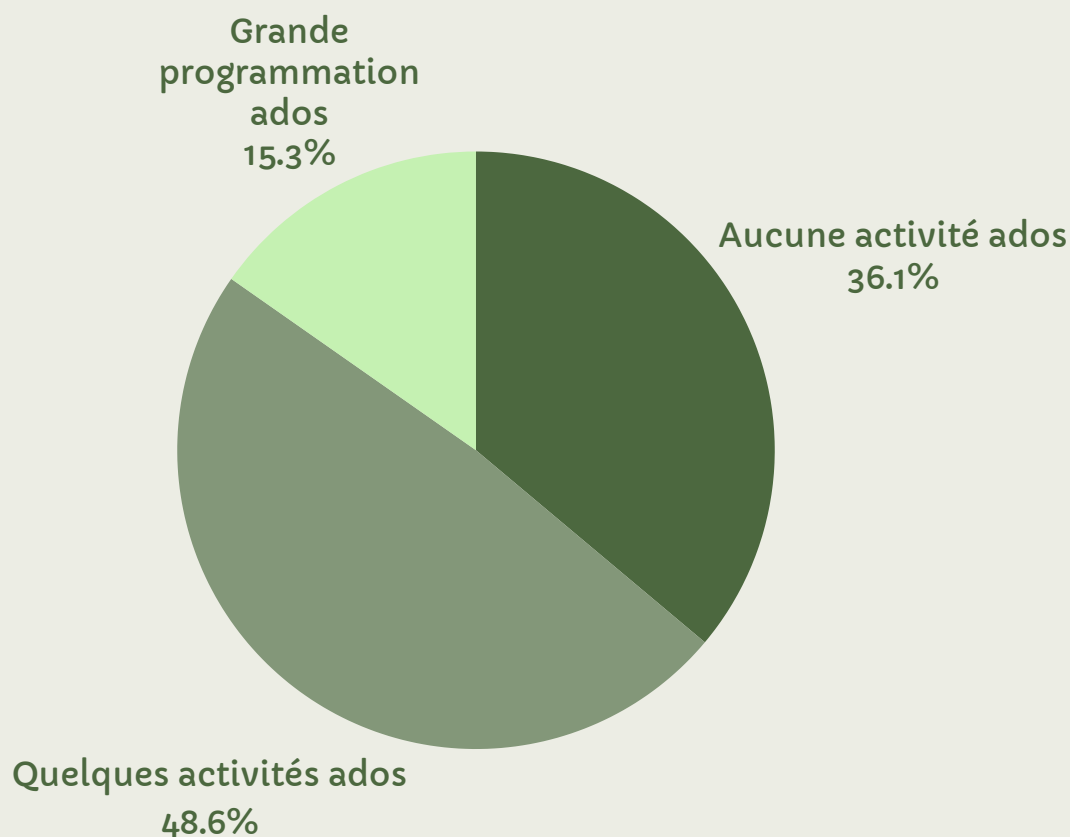
Étant donné que les informations sont issues de rapports annuels, qui sont des documents accessibles au public, cette étude n'a pas nécessité l'approbation d'un comité d'éthique à la recherche.



5. Résultats

Au fil de cette section seront présentés les principaux constats tirés de l'analyse thématique des rapports d'activités. Il sera d'abord question des différentes activités spécifiques réalisées auprès de la clientèle adolescente. Ensuite seront présentées les initiatives particulières des CCL, c'est-à-dire les initiatives uniques et originales mises sur pied pour favoriser la participation des jeunes, notamment des projets d'engagement communautaire et de développement de l'autonomie. Il sera également question de l'implication des CCL auprès de la clientèle adolescente, notamment à travers les différents partenariats mis en place pour favoriser la participation et l'accompagnement de ces jeunes. Seront aussi abordés le travail de sensibilisation portant sur divers enjeux touchant les adolescent·es, les initiatives destinées aux jeunes à besoins particuliers, ainsi que les activités en collaboration avec les écoles. Finalement, il sera question des défis soulevés au sein des rapports d'activités sur la participation et l'accompagnement des adolescent·es.

Avant de présenter les données tirées du travail d'analyse thématique, il est important de souligner que ce ne sont pas tous les centres qui offrent une programmation ou des activités pour la clientèle adolescente. En se basant sur les rapports d'activités, il ressort que 26 CCL ne mentionnent aucune activité destinée aux adolescent·es, tandis que 35 en présentent quelques-unes et que 11 disposent d'une programmation très développée pour cette clientèle.



Sachant que les CCL visent à répondre aux besoins des personnes de tous les âges (FQCCL, 2025), ces chiffres sont significatifs puisqu'ils illustrent la diversité des réalités organisationnelles et invitent à mieux comprendre les facteurs qui influencent l'offre destinée aux adolescent·es.

5.1 Les activités et initiatives particulières réalisées auprès de la clientèle adolescente

De nombreuses activités et initiatives spécifiques sont mises en place dans les CCL pour répondre aux besoins des adolescent·es. Parmi les plus fréquemment citées par les centres, on retrouve les activités sportives, les programmes estivaux, les sorties et voyages, les initiatives informelles de type milieu de vie ou maisons des jeunes, ainsi que celles favorisant l'implication sociale. À cela s'ajoute le travail d'intervention et de prévention effectué quotidiennement auprès de cette clientèle.

L'analyse des rapports révèle également que les CCL soutiennent le développement de l'autonomie des jeunes, notamment en matière d'employabilité, et intègrent les arts comme outil d'accompagnement et de prévention. Certains centres indiquent par ailleurs offrir des services adaptés aux adolescent·es ayant des besoins particuliers. L'ensemble des activités et initiatives seront détaillées ici.

5.1.1 Activités de loisir

Plusieurs activités de loisir sont mises sur pied spécifiquement pour la clientèle adolescente. On retrouve notamment des activités sportives et artistiques, mais aussi d'autres activités comme la cuisine, la musique ou des sorties et voyages.

D'abord, parmi les activités sportives pour les ados les plus souvent mentionnées dans les rapports, on retrouve le basketball, le volleyball, la danse, le soccer et le badminton. Certains centres offrent d'ailleurs des occasions de participer à des compétitions sportives, notamment avec le basketball et la danse. Le Patro Villeray (2023) fait mention d'un gym de boxe qui a eu des retombées positives : « de par son emplacement au sous-sol, il a permis aux jeunes d'être plus enclins à échanger avec les animateurs et de se confier au besoin » (p.28). De son côté, le Sablon (2023-2024) mentionne offrir un nouveau programme qui accompagne pendant plusieurs mois des jeunes de 15-17 ans qui souhaitent réaliser un marathon. Certains centres mentionnent également des activités plus atypiques comme les tournois de ping-pong, de FIFA (jeux vidéo) et même des cours de pêche.

Plusieurs CCL mentionnent offrir des activités de cuisine aux ados de leur centre. Quelques centres soulignent d'ailleurs que la cuisine permet aux jeunes de développer leur autonomie et d'ouvrir leurs horizons face à leur alimentation. Les activités de cuisine sont également une occasion informelle de discuter.

Du côté des activités artistiques, on note entre autres des cours d'initiation à différents médiums artistiques au Centre Éducatif Communautaire René-Goupil (2023-2024). Selon ce centre, au courant de ces activités, les jeunes « découvrent aussi que les arts, lorsque pratiqués sans pression de performance, leur permettent de se détendre et d'oublier les préoccupations de la journée » (p.45). Ce dernier offre également des ateliers de photographie. De son côté, le centre Le trait d'union (2023) fait mention d'une activité de réalisation de court-métrage, alors que le Patro Villeray (2023) offre des services de musique à faible coût, dans leur centre et dans certaines écoles partenaires, en plus de rendre accessibles les instruments aux élèves.

5.1.2 Activités estivales

Du côté des activités estivales, plusieurs centres indiquent créer des camps de jour pour les ados, alors que d'autres développent des initiatives plus singulières. Par exemple, le CCL de la Côte-des-Neiges (Celo) nomme avoir créé un Club ado, une alternative aux camps de jour : « pour rejoindre des jeunes de 12 à 17 ans qui n'avaient pas les moyens ou l'âge pour s'inscrire au camp de jour régulier » (2023-2024, p.39). Cette initiative offre des activités sportives, artistiques et des sorties aux ados du mardi au vendredi de 16h-20h. Ce centre mentionne également la présence de jeunes réfugiés au Club :

Parmi les 8 jeunes réfugiés qui ont fréquenté le Club ados en 2022, 7 sont revenus pour l'été 2023. Ces jeunes ont développé et approfondi des amitiés et des liens d'appartenance avec le centre. Ils ont aussi pu continuer à apprendre le français et faire des activités au Celo à l'automne. Plusieurs parents nous ont dit qu'ils étaient reconnaissants envers le Club des ados et se sont dits contents que leurs ados veuillent venir et même revenir de leur propre chef. (p.39)

De son côté, le Centre Multi Loisirs Sherbrooke nomme avoir créé un camp à thématique écologique. Le programme vise à sensibiliser les jeunes du camp de jour aux pratiques écoresponsables et au développement durable par le biais d'activités éducatives et créatives. Ce projet pilote (visant les 11 à 14 ans) les invite à explorer des initiatives telles que le recyclage, le compostage, l'agriculture urbaine, et les énergies vertes, en mettant en œuvre des actions concrètes au sein de la communauté.

Pour le centre Loisirs Fleuri-Est, le camp de jour pour les ados lui permet de travailler l'autonomie des jeunes, notamment en les laissant prendre en charge leur temps de loisir. Le centre Loisirs Lebourgneuf (2023) abonde dans la même lignée :

Ce programme estival ados permet aux adolescents âgés entre 13 et 15 ans désireux de s'impliquer dans le milieu de vie tout en profitant des animations adaptées à leur âge par le biais d'une formule participative et consultative. Au cœur de leur loisir, les jeunes participent à un projet consultatif d'autonomisation et de responsabilisation qui les impliquent dans la planification de leur été et dans les activités de financement qu'ils déploient qui leur permettent de développer leur fibre entrepreneuriale et de vivre une sortie spéciale. (p.22)

Dans un autre ordre d'idées, le YMCA Québec opte plutôt pour des camps thématiques pour les ados, dont le camp théâtre, le camp skate et le camp musical.

5.1.3 Milieux de vie

Plusieurs CCL rapportent avoir mis sur pied un milieu de vie pour la clientèle adolescente. Il est soulevé à plusieurs reprises l'importance du par et pour, de favoriser l'empowerment des jeunes et de s'assurer que ces dernier·ères ont un espace représentatif de leurs besoins et créativité. Le Celo (2023-2024) le résume ainsi : « nous voulons surtout nous assurer que ce soit un lieu qui leur "appartient", dont ils sont responsables, et où ils sont encouragés à devenir coacteurs de ce qui s'y passe » (p.37).

Un autre point central des milieux de vie instauré par certains CCL est de cultiver l'autonomie et l'engagement des jeunes. Le Celo (2023-2024) souligne que : « les jeunes sont encouragés à développer leurs passions à partir desquelles ils peuvent élaborer, organiser et faire vivre des projets » (p.37), alors que le Centre communautaire Petite-Côte (2024) met de l'avant que : « le but est de favoriser le développement de leur esprit critique, leur sens des responsabilités, leur socialisation, ainsi que leur goût d'être et de demeurer actif » (p.29). D'ailleurs, certains CCL soulignent que, au-delà de simples lieux de socialisation, les milieux de vie favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance chez les jeunes : « les jeunes fréquentant le Carrefour Jeunesse développent un grand sentiment d'appartenance. Ils savent qu'ils y sont acceptés, écoutés, respectés et en sécurité. Ils affirment eux-mêmes que c'est un lieu bienveillant et ouvert d'esprit » (CCSE Maisonneuve, 2023, p.24). Par ailleurs, le Patro de Jonquière nomme qu'il s'agit d'un espace où les jeunes peuvent avoir des modèles positifs d'adultes qui sont « disposés à les soutenir, les accueillir et les aider en tout temps » (2024, s.p.).

Plusieurs jeunes parlent d'ailleurs des centres comme une deuxième maison ou une deuxième famille. Au sein des rapports, plusieurs CCL partagent des citations de jeunes fréquentant leurs centres qui abondent en ce sens :

Les Chemins du Soleil, 2023-2024

« Pour moi, Les Chemins du Soleil est comme une seconde maison. Les employés présents sont tellement à l'écoute, et, surtout, nous pouvons voir qu'ils nous considèrent comme leurs égaux » (Ibrahim, 17 ans, p.19).

« Les Chemins pour moi sont un endroit où je peux prendre de la distance de la maison et me sentir bien; un endroit où l'on peut se réunir entre amis et passer du bon temps » (Léonie, 16 ans, p.19).

Celo, 2023-2024

« Je viens au centre depuis que je suis petite. C'est comme une deuxième maison pour moi je m'y sens confortable et intégrée. J'ai fait plusieurs activités au centre, ainsi qu'être aide-animatrice au camp de jour. Toutes les activités que j'ai pratiquées m'ont permis de rencontrer de nouvelles personnes et de gérer mes émotions. Cela m'a aussi permis de mieux m'exprimer et de surmonter mes peurs. Et j'espère que lorsque je serai plus grande, je redonnerai au centre tout ce que j'ai reçu et plus » (Léa, 16 ans, p.37).

Centre sablon, 2023-2024

« Le Petit Cirque, ça m'a apporté beaucoup de confiance en moi. Quand je suis ici, je me sens à ma place et je suis bien. Je ne suis pas gênée et je n'ai pas peur de faire des erreurs. Ça m'a apporté une facilité à interagir avec les gens, ce qui m'a aidée à l'école » (Alexianne, 14 ans, p.13).

On voit ici comment les milieux de vie peuvent jouer un rôle clé dans le développement positif des jeunes. Plus que des endroits de loisirs, ces espaces permettent aux jeunes de se développer et de se réaliser avec leurs pairs. Le CCSE Maisonneuve résume bien toutes les possibilités issues de ces milieux : « c'est un véritable lieu d'accueil, de regroupement, de solidarité, d'échanges, d'expression, d'entraide, d'implication et de réalisation qui est sécuritaire, accessible, adapté, inclusif et surtout gratuit » (2023, p.24).

5.1.4 Initiatives particulières

Plusieurs initiatives sont mises en place par les CCL afin de favoriser la participation des personnes adolescentes et de leur offrir des espaces sécuritaires où elles peuvent s'épanouir. Certains projets sont davantage tournés vers le développement de l'autonomie et de compétences, notamment pour préparer les jeunes au milieu de l'emploi ou à travers les arts, alors que d'autres visent le développement personnel, notamment à l'aide du bénévolat. Certains CCL misent également sur la sensibilisation et le développement du leadership des jeunes à travers la médiation urbaine et certains ateliers. Ces initiatives, qui s'inscrivent en dehors des activités de loisir plus "classiques" (sports, camps de jour, etc.), seront explicitées ci-dessous.

5.1.4.1 Implication sociale

Les CCL utilisent plusieurs stratégies afin de favoriser le développement de l'engagement communautaire des jeunes. De son côté, le Centre Éducatif Communautaire René-Goupil (2024) a encouragé les personnes adolescentes à participer à un projet de photovoix sur les déplacements dans leur quartier.

Ce CCL résume bien l'apport de la participation des jeunes au projet : « ils développent ainsi une meilleure connaissance des enjeux liés à la mobilité dans leur quartier et développent un intérêt à s'impliquer » (p.46). Le centre crée également des opportunités pour les jeunes de faire du bénévolat. Le centre offre un encadrement à cet égard :

Comme il s'agit souvent pour eux d'un premier pas dans le monde de l'implication citoyenne, la coordonnatrice leur fournit un accompagnement pour qu'ils puissent être sensibilisés aux valeurs et aux bienfaits du bénévolat. Ils sont aussi sensibilisés à l'importance de l'engagement: il faut être fidèle au poste quand on annonce sa présence! (p.44)

Pour sa part, l'Équipe RDP (2024) a créé un programme de jeunes leaders pour les 15 à 18 ans. Le programme a pour objectif de : « favoriser l'engagement et le développement du leadership du jeune en lui proposant de vivre une expérience formatrice à travers un projet porteur de changement dans la communauté » (p.44). Le programme encourage notamment les jeunes impliqué·es à se mobiliser autour d'une démarche de responsabilisation sociale et de participation à la vie communautaire. Il cherche à encourager l'adoption de comportements pacifiques dans les environnements scolaires et publics, à promouvoir le respect des espaces communs et privés, à sensibiliser à la démocratie, à prévenir l'intimidation et à favoriser une communication bienveillante.

Une attention particulière est portée à la création de liens significatifs entre les jeunes et les adultes de la communauté, tout en encourageant leur autonomie et leur capacité d'agir dans leur milieu, notamment à travers leur implication dans le comité Médiation, Socialisation, Animation.



Par ailleurs, les jeunes sont encouragés, avec le soutien d'un·e intervenant·e, à faire de la prévention aux abords de l'école, dans le but d'identifier rapidement les tensions potentielles et de favoriser leur désamorçage.

5.1.4.2 Intervention communautaire

Les CCL ont également plusieurs initiatives d'intervention auprès des jeunes dans leur communauté, notamment sous forme d'intervention de proximité et de médiation urbaine. L'Équipe RDP (2024) résume l'intervention de proximité comme : « une approche implantée dans la communauté qui a pour but d'assurer une présence significative auprès des jeunes à risque et leurs familles dans leurs différents milieux de vie, tels que l'école, les lieux publics, la communauté, etc. » (p.36). Dans cette optique, ce CCL fait notamment de l'intervention de milieu pendant la période scolaire. Plusieurs intervenant·es sont disponibles pendant l'heure du lunch à l'école secondaire Jean-Grou. Ces personnes intervenantes travaillent d'ailleurs à sensibiliser les jeunes, tout en soutenant les commerces autour de l'école :

Les intervenants ont sensibilisé les élèves sur des thèmes essentiels, tels que le respect des lieux publics et privés, la relation avec l'autorité, l'intimidation, le taxage, la non-violence et le respect des mesures sanitaires. En parallèle, ils ont offert un soutien précieux aux commerçants locaux, veillant à assurer un environnement sécuritaire et respectueux pour les jeunes fréquentant leur établissement. (p.51)

Le Patro Villeray (2023) fait également de la médiation urbaine à la sortie des cours près des écoles et dans les parcs, notamment avec pour objectifs de : « prévenir la criminalité chez les jeunes, à travers la construction d'un lien de confiance et la présentation de parcours de réussite alternatifs à la délinquance » et de « favoriser une cohabitation sociale harmonieuse en augmentant la sécurité et le sentiment de sécurité dans les espaces publics » (p.37). Les personnes médiatrices s'assurent auprès des jeunes de : « sensibiliser à la cohabitation harmonieuse, faire respecter les règlements, désamorcer les conflits et, au besoin, les diriger vers des accompagnements individualisés » (p.37). De son côté, le Centre Père-Marquette (2023) fait de la médiation urbaine dans un parc, notamment avec l'objectif de favoriser le vivre-ensemble :

La présence de deux intervenants médiateurs en loisirs, font qu'accroître le sentiment de sécurité des usagers, permet la cohabitation entre les différents participants dans le parc, maintien un climat harmonieux et de respect des lieux, des équipements-mobiliers que nous retrouvons dans le parc ainsi que contribue aux civismes collectifs. (p.18)

Il s'agit d'une initiative de l'arrondissement, et le centre a l'occasion de collaborer avec différents partenaires, notamment les écoles, maisons de jeunes et intervenant-es de rue.

L'Organisation des Jeunes de Parc-Extension (PEYO) (2023-2024) mise également sur la prévention de la criminalité chez les jeunes, notamment en offrant : « des activités préventives pour les jeunes (adolescents) âgés entre 12 et 17 ans, qui vivent (de l')isolement ou qui sont à risque de commettre des infractions graves » (p.51), le tout en collaboration avec différents partenaires communautaires et institutionnels.

Le centre va également permettre aux adolescent·es et jeunes adultes d'y réaliser des travaux compensatoires : « cette approche vise à offrir une alternative constructive à la justice traditionnelle en mettant l'accent sur la réhabilitation et la réintégration sociale plutôt que sur la simple punition » (p.22).

5.1.4.3 Vie associative

Une autre initiative de certains CCL afin d'encourager l'engagement des jeunes est de promouvoir la vie associative, notamment afin de permettre aux ados de découvrir le par et pour, la vie démocratique et la participation citoyenne. Par exemple, le Carrefour Jeunesse du CCSE Maisonneuve (2023) est « un milieu PAR et POUR les ados qui peuvent s'impliquer et se réaliser à divers niveaux » (p.25). Comme initiative on y retrouve entre autres le comité La Klick, où des jeunes s'impliquent afin de créer des activités pour leurs pairs, mais aussi afin de représenter les jeunes auprès du CA et des membres du centre. Dans la même optique, le Centre communautaire Petite-Côte (2023-2024) a un Comité Jeunes qui représente tous les ados fréquentant la maison des jeunes (le Bunker). Les personnes impliquées sur le comité sondent leurs pairs et font le pont entre les jeunes et les intervenant·es et le CA du CCL. On fait même mention qu'une jeune occupe un poste sur le CA du centre communautaire. Le Patro Villeray (2023) fait également mention d'un comité par et pour les ados qui : « a connu un tel succès que malgré la fin du financement nous avons convenu de poursuivre sa mise en œuvre qui favorise l'autonomie, l'organisation et l'implication des jeunes » (p.28).

5.1.4.4 Ateliers et discussions

Le travail de sensibilisation se poursuit pour certains centres avec la mise sur pied d'ateliers et discussions autour de thèmes qui touchent les jeunes.

Par exemple, le CCSE Maisonneuve organise des ateliers de groupe : « en collaboration avec des organismes partenaires, pour leur donner des outils qui leur serviront à faire des choix dans leur vie » (p.24). Le Centre Éducatif Communautaire René-Goupil (2023-2024) a également des ateliers Échanges et Discussion pour les ados : « qui vise à offrir un espace d'échange sécuritaire pour les jeunes. Poésie, improvisation, théâtre, jeu-questionnaire, débats animés; tous ces moyens et d'autres encore sont utilisés » (p.47). L'objectif derrière l'initiative est « de développer le sens critique des jeunes, mais aussi leur argumentaire, la tolérance et l'écoute » (p.47). De son côté, le centre PEYO (2023-2024) a créé des ateliers mettant de l'avant « l'amélioration de l'estime de soi des 10-17 ans et les encourageant à devenir des agents multiplicateurs, des leaders et entrepreneurs sociaux dans leur milieu de vie » (p.47).

Parmi les thèmes abordés par les centres avec les jeunes, on note : la réduction des méfaits, le consentement, la sextorsion, la cybersexualité, les gangs de rue, l'itinérance, l'image corporelle, la santé mentale, la gestion des émotions, les saines habitudes, la surexposition aux écrans, la découverte de soi, le marché du travail, les relations amicales et romantiques, les rôles de genre, l'école, l'estime de soi, la discrimination, l'inclusion et la diversité culturelle.

5.1.4.5 Emploi

Plusieurs CCL offrent du soutien aux personnes adolescentes souhaitant se préparer au milieu du travail et/ou s'insérer en emploi. Pour l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud (2023-2024), son programme ados a pour visée : « de sensibiliser les jeunes et les préparer au monde professionnel en leur inculquant des valeurs de communauté, de socialisation et de persévérance » (p.8).

De son côté, l'Équipe RDP (2023-2024) a mis sur pied le projet Bootcamp Jeunes Entrepreneurs qui se veut une réponse à la pénurie de main-d'œuvre. Ce projet a permis aux jeunes de faire : « des activités ludiques et sportives, mais également (participer) à des ateliers sur les finances, le crédit, la rédaction d'un CV et la simulation d'entrevue » (p.25). Dans une optique similaire, le Centre Sportif de la Petite-Bourgogne (2023) mentionne avoir accueilli un projet local, Ma place par le sport, qui combine les activités sportives et les activités d'insertion en emploi pour les adolescent·es.

Dans un autre ordre d'idées, le Relais des Jeunes Gatinois (2023-2024) a mis sur pied la Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif 13-15 ans – Les Jeunes Pros qui permet aux adolescent·es de monter leurs propres projets ou emplois pour l'été afin de les initier à l'entrepreneuriat. Il s'agit d'une initiative où les jeunes « mettent ainsi en commun leurs ressources et se répartissent les tâches et responsabilités afférentes à la gestion de leur coopérative » (p.2).

Pour sa part, le centre PEYO (2023-2024) travaille à prévenir le décrochage scolaire avec un projet pour les jeunes rencontrant des difficultés d'apprentissage. Le centre utilise la cuisine comme outil : « ces jeunes apprennent le métier de cuisinier tout en développant leurs compétences en service à la clientèle. Cette initiative vise à leur offrir une opportunité d'apprentissage pratique tout en renforçant leur estime de soi et leur engagement dans leur parcours scolaire » (p.22).

5.1.4.6 L'accompagnement par les arts

Quelques CCL misent plutôt sur les arts pour accueillir les adolescent·es et encourager leur participation dans leurs centres. Par exemple, le Centre communautaire Petite-Côte (2023-2024) met à disposition leur studio pour que les jeunes puissent enregistrer leurs créations musicales ou réaliser différents projets.

Dans la même lignée, Loisirs communautaires Saint-Michel (2023-2024) a un projet piloté par des jeunes du quartier nommé La Station qui propose différentes initiatives aux jeunes qui sont en contact avec la violence et qui ont un intérêt pour la musique. Le projet offre différents ateliers, par exemple de beatmaking ou d'introduction à la scène, en plus d'enregistrer les projets musicaux, offrir de l'accompagnement, organiser des rencontres avec des artistes, etc. Ce projet est également une occasion pour les personnes intervenantes de rejoindre des jeunes à risque ou dans des situations de délinquance :

Dans un contexte de montée de la violence par armes blanches et des vols de voitures au cours de l'année écoulée, les intervenants de la Station ont réussi à toucher directement une dizaine de jeunes impliqués dans des cercles de délinquance. Grâce à une approche ouverte et axée sur le dialogue, ces jeunes ont été encouragés à fréquenter régulièrement le local, à entretenir des interactions positives et à s'intéresser à des projets constructifs pour leur avenir. (s.p.)


Le centre est présentement occupé à construire un studio professionnel pour continuer d'alimenter le projet. Dans un autre ordre d'idées, ce centre a également offert aux adolescent·es et jeunes adultes des ateliers de fanzine : « le projet vise à encourager les jeunes des communautés culturelles à s'exprimer en racontant leurs histoires et souvenirs et de les inclure dans des disciplines dans lesquelles ils sont moins familiarisés » (s.p.). De surcroît, le centre a mis sur pied des ateliers pour les jeunes en collaboration avec un écrivain (Karim Madani), qui incluait des visites du quartier Saint-Michel.

Du côté du Patro Villeray (2023), c'est notamment avec les arts de la scène qu'on favorise la participation des jeunes, l'objectif étant de : « leur faire vivre une expérience de groupe enrichissante, leur donner des expériences valorisables sur le marché du travail et leur faire découvrir différents univers auxquels ils ne sont pas habitués » (p.32). Le programme a deux volets, un volet permettant de découvrir les arts de la scène avec des ateliers pratiques animés par des technicien·nes professionnel·les et complétés par des visites de coulisses (Centre Bell, Wilfrid-Pelletier), ainsi qu'un deuxième volet qui offre 28 h de stage afin d'obtenir une expérience professionnelle. Le stage encadré vise à maîtriser les consoles lumière/son, installer projecteurs et micros, puis de pratiquer lors de résidences artistiques.

Pour sa part, le Pavillon d'éducation populaire Hochelaga-Maisonneuve (2023-2024) offre un FabLab pour les ados (ateliers qui combinent les arts, les sciences et les technologies). Les jeunes ont notamment pu y réaliser des « appliqués en vinyle sur vêtements, broderies, modèles réduits d'avion en bois, conception de mécaniques complexes en bois, et même exploration du thermoformage pour la création d'accessoires de mode » (p.27). Cette initiative offre un espace aux jeunes afin de développer leur créativité, tout en se familiarisant avec de nouvelles technologies.

5.1.4.7 Développement de liens intergénérationnels

Le Celo (2023-2024) a développé pendant la période estivale 2023 le projet Ados-Aînés en action. Il s'agit d'une initiative qui combine le Club ados et le Club des 50 ans et + en encourageant les interactions entre ces deux tranches d'âges. Les ados étaient donc invité·es à participer à des activités pour aîné·es.



Le centre ajoute que : « plus qu'un simple partage d'activités, ce sont surtout des relations sincères qui se nouent entre les générations » (p.40). En ce sens, les objectifs principaux étaient de déconstruire les préjugés sur les aîné-es que peuvent avoir les jeunes, ainsi que de briser l'isolement des 50 ans et +. Le centre note une bonne participation et compte remettre l'initiative à l'été suivant.

5.1.5 Écoles et activités parascolaires

Quelques CCL font mention du fait qu'ils offrent des activités en collaboration avec le milieu scolaire. Quelques centres partagent leurs locaux avec les écoles, notamment pour certains cours d'éducation physique, alors que d'autres offrent des activités parascolaires. De son côté, l'Association les Chemins du Soleil (2023-2024) souligne avoir mis sur pied le Projet Flex afin de faciliter la transition vers le secondaire pour les jeunes de 6^e année. Une fois par semaine, ces jeunes se joignent au programme ados et en apprennent sur les réalités du secondaire, en plus de développer leur autodétermination et leur sens des responsabilités. Finalement, quelques CCL mentionnent offrir du soutien scolaire, notamment sous forme d'aide aux devoirs. L'Association les Chemins du Soleil résume ainsi son implication auprès des jeunes :

Non seulement les jeunes peuvent-ils faire leurs devoirs à chaque jour dans nos locaux, nos intervenant.e.s organisent également une à deux séances d'aide aux devoirs hebdomadaires. Les jeunes peuvent bénéficier de notre matériel (ordinateurs, papeterie, etc.), mais également des compétences diversifiées de notre équipe. (p.13)

De son côté, le Centre éducatif communautaire René-Goupil (2023-2024) mentionne avoir deux personnes-ressources attirées au soutien scolaire et offrir deux plages horaires par semaine. Le centre résume le service ainsi :

Les jeunes y viennent pour recevoir du soutien au niveau des acquis pédagogiques, de l'organisation et de l'autonomie. Ils y trouvent un lieu calme propice à la concentration, mais aussi pour discuter de leurs préoccupations. Exemples de sujets abordés : examens du ministère, l'inscription aux cégeps, la meilleure compréhension du système québécois pour les nouveaux arrivants, les difficultés de relation entre les élèves et avec les enseignants, leur futur professionnel, etc. (p.44)

Ce centre mentionne également offrir des activités pour les ados pendant la semaine de relâche.

5.1.6 Activités ponctuelles

Plusieurs centres mentionnent organiser des activités ponctuelles pour les personnes adolescentes. Par exemple, parmi les sorties organisées, les centres indiquent des activités telles que des visites à La Ronde, des sorties aux glissades d'eau ou au cinéma, des nuits blanches, des parties de laser tag, des sorties au restaurant, des visites dans des cafés céramique, des activités aux centres de trampoline, de l'escalade, de la randonnée, ainsi que des sorties de vélo ou de raquette. De plus, certains centres organisent des voyages, par exemple le Patro Laval nomme avoir organisé avec les jeunes un voyage à New York, alors que le Service animation jeunesse Outaouais (SAJO) souligne avoir planifié un voyage humanitaire au Costa Rica. De son côté, le PEYO propose un projet de séjour socioculturel afin de faire sortir les jeunes de Montréal et leur permettre de découvrir une autre région du Québec.

Outre les sorties et voyages, quelques CCL font mention d'évènements spécifiques pour les adolescent·es. Par exemple, l'Équipe RDP organise avec l'école secondaire du quartier un gala de reconnaissance pour l'implication sportive et sociale des jeunes. Des fêtes sont également organisées à Noël et à l'Halloween. Un centre organise également des soirées disco pour les ados.

5.1.7 Jeunes avec besoins particuliers

Quelques centres soulignent offrir des services pour les adolescent·es avec des besoins particuliers. Par exemple, le Centre du Sablon offre un programme permettant aux jeunes de 12 à 17 ans vivant avec un trouble du spectre de l'autisme de développer leurs compétences sociales. Le centre résume ce que le programme englobe :

Les jeunes y viennent pour recevoir du soutien au niveau des acquis pédagogiques, de l'organisation et de l'autonomie. Ils y trouvent un lieu calme propice à la concentration, mais aussi pour discuter de leurs préoccupations. Exemples de sujets abordés : examens du ministère, l'inscription aux cégeps, la meilleure compréhension du système québécois pour les nouveaux arrivants, les difficultés de relation entre les élèves et avec les enseignants, leur futur professionnel, etc. (p.44)

Du côté du Patro Villeray (2023), cet engagement se traduit par un service de répit qui permet aux familles de : « prendre du temps pour elles, reprendre leur souffle et recharger leurs batteries » (p.22). Le centre cherche également à offrir des espaces positifs et amusants pour ces jeunes, car selon eux : « pour beaucoup de ces jeunes, l'agenda est bien rempli de rendez-vous thérapeutiques (orthophoniste, ergothérapeute, kinésiologue, psychologue, etc.).

Au Patro Villeray, ce sont des jeunes comme les autres, qui viennent simplement s’amuser ! » (p.22). De son côté, l’Association les Chemins du Soleil (2023-2024) offre de l’accompagnement spécialisé pour permettre aux jeunes à besoins particuliers de participer aux activités du centre, alors que le Relais des jeunes Gatinois (2023-2024) fournit un service de garde et d’animation pour cette clientèle, un peu comme la Maison Grandi-Ose (2023) qui propose des services pendant les journées pédagogiques et les semaines de relâche.

5.2 L’implication des CCL auprès de la population adolescente

À travers la lecture des rapports d’activités, il est possible de constater qu’un grand nombre de CCL, en plus de créer des activités spécifiques pour les adolescent·es, mettent en place différentes stratégies afin de faciliter l’accueil et l’inclusion de cette clientèle dans leurs centres, notamment en développant des partenariats, par exemple avec les écoles et autres organismes, en s’impliquant sur les tables de concertation et en allant rejoindre les jeunes dans les milieux.

5.2.1 Partenariats

Les partenariats semblent être une stratégie clé afin de favoriser la participation des personnes adolescentes, de pérenniser certains services et d’assurer une réponse adéquate aux besoins de cette clientèle. Parmi les partenariats les plus mis de l’avant, on retrouve ceux avec les écoles, les organismes jeunesse et les tables de concertation. À plus petite échelle, les CCL font également mention des organismes de quartier, des travailleur·euses de rue, du réseau de la santé, de la police, des HLM (habitation à loyer modique) et des bibliothèques.

5.2.1.1 Les écoles

Un grand nombre de CCL soulignent l'importance de développer des liens avec les écoles, notamment pour s'assurer du bien-être des jeunes, d'offrir des activités en complémentarité, de favoriser le lien entre la famille et l'école, etc.

Par exemple, le Celo (2023-2024) met de l'avant le travail réalisé avec une école de quartier, ainsi qu'avec le CISSS afin de mieux accompagner les jeunes dans des situations plus difficiles :

Depuis plusieurs années, nous sommes en lien avec des travailleurs sociaux du CSSS et l'école Lavoie. Ils nous ont contactés à plusieurs reprises pour intégrer des jeunes au Celo et faire des suivis avec eux. Nous consacrons beaucoup de temps dans nos relations avec ces jeunes sur la base d'une écoute active "un à un". (p.41)

D'ailleurs, pour les jeunes de 12 à 16 ans, les personnes intervenantes restent les mêmes à l'école et au Celo, ce qui favorise selon le centre : « une continuité et un suivi avec les jeunes de l'école qui viennent au centre. Il existe un réel lien d'appartenance déjà fort avec les intervenants » (p.42). De son côté, l'Équipe RPD (2023-2024) présente l'initiative École-Famille-Communauté qui : « a pour objectif de favoriser l'intégration des enfants nouveaux arrivants et leurs familles dans le système scolaire et dans la communauté », notamment en offrant de l'accompagnement et de l'information sur le fonctionnement du système québécois (p.41). Le Patro Villeray (2023), quant à lui, offre une présence à l'école secondaire Georges-Vanier les midis et anime au café étudiant, en plus de contribuer à un service de tutorat.

Cette présence dans l'école se traduit ensuite par une participation des jeunes aux activités du centre : « notre présence dans l'école secondaire Georges-Vanier sur l'heure du dîner nous a permis de rejoindre des jeunes aux intérêts variés, qui ont apporté une belle diversité à notre programmation » (p.27). De son côté, le Services des loisirs St-Fabien (2023-2024) offre des activités directement dans les écoles : « nous offrons dans ces établissements des activités pour les sessions d'automne, hiver, printemps et été. Notre partenariat avec les écoles du quartier nous permet de maintenir notre offre de service d'année en année » (p.5). D'ailleurs, le partenariat avec les écoles permet à certains centres de venir présenter leurs activités aux élèves, ce qui augmente leur nombre d'inscriptions.

5.2.1.2 Organismes jeunesse

Du côté des partenariats avec les organismes jeunesse, leur collaboration est précieuse pour les centres, car cela leur permet de rendre accessibles aux jeunes plusieurs services, notamment des services pour la recherche d'emploi, l'aide alimentaire, des ateliers et du matériel pour la prévention des ITSS, etc. L'Équipe RDP (2023-2024) nomme également avoir collaboré avec leurs partenaires jeunesse afin d'adresser le sentiment d'insécurité des jeunes dans leur quartier. Au sujet de cette initiative, le centre affirme que :

Les jeunes ont pu ventiler et se rappeler qu'ils n'étaient pas seuls dans la situation. Ensemble, ils ont réfléchi à des solutions. Ces discussions ont non seulement permis de mettre des mots sur leurs angoisses, mais aussi de cultiver un sentiment d'appartenance et d'espoir pour un quartier plus sûr et inclusif. (...) En impliquant les jeunes dans ce type de discussion, les intervenants peuvent mieux comprendre leurs préoccupations et leurs besoins. Cela peut aussi les aider à se sentir plus écoutés et valorisés dans leur communauté. (p.34)

Certains CCL collaborent également avec les maisons des jeunes dans le but de mettre sur pied des événements, par exemple les fêtes de Noël. Le Centre communautaire Petite-Côte (2023-2024) nomme d'ailleurs avoir créé des soirées jeu-questionnaire avec les maisons des jeunes du quartier. Concernant cette initiative, le centre souligne que : « (leurs) membres ont participé avec brio et ont appris à connaître de nouveaux jeunes. Ils ont pu visiter d'autres maisons de jeunes du quartier et acquérir de nouvelles compétences » (s.p.). On voit bien ici comment les partenariats permettent aussi aux jeunes d'élargir leur réseau. De plus, un centre mentionne échanger avec la maison des jeunes sur les bonnes pratiques auprès de ces dernier·ères.

5.2.1.3 Collaboration, concertation et partenariats

Plusieurs centres font mention de leur participation dans la communauté, notamment sur des tables de concertation jeunesse. L'Association les Chemins du Soleil (2023-2024) résume bien le rôle de la table jeunesse et du centre :

La Table jeunesse rassemble plusieurs acteurs communautaires du quartier Centre-Sud œuvrant auprès des 12 à 20 ans. Son but premier est de promouvoir leurs intérêts et leurs droits dans l'optique de favoriser leur développement et leur mieux-être dans le quartier. C'est un travail d'équipe où les Chemins du Soleil occupent une place importante dans le partage d'idées, la prise de parole, et l'action collective. (p.21)

Par ailleurs, l'implication des centres sur les tables de concertation de leur quartier ne date pas d'hier, comme le témoigne cet extrait du rapport du Celo (2023-2024) :

Nous avons été très actifs au niveau du comité de coordination de la Table jeunesse de Côte-des-Neiges cette année. Cette Table, sur laquelle la responsable de l'intervention psychosociale chez les adolescents siège depuis maintenant plus de 30 ans, réunit plusieurs acteurs préoccupés par les jeunes qui se rencontrent pour échanger, s'informer et se concerter pour améliorer la qualité de vie des jeunes du quartier. (p.41)

De son côté, l'Équipe RDP (2023-2024) fait mention de son travail de concertation avec la ville de Montréal et le ministère de l'Immigration pour accompagner les jeunes et favoriser leur intégration à la communauté. Ce centre travaille également avec son arrondissement et les écoles afin de prévenir la délinquance chez les jeunes. Pour sa part, le Patro de Jonquière (2023-2024) indique participer à une table de concertation portant sur les dépendances chez les adolescent-es, ainsi qu'à une table dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux adolescentes. Le Patro Villeray (2023) nomme également son travail de concertation en sécurité urbaine et prévention de la criminalité, notamment en collaboration avec le service de police, le CIUSSS, les services scolaires, les organismes communautaires et l'arrondissement.

Par ailleurs, plusieurs centres abordent différentes initiatives mises sur pied afin de mieux accompagner la clientèle adolescente. Par exemple, le Centre communautaire Petite-Côte (2023-2024) souligne le travail réalisé en HLM auprès des adolescent-es grâce à un partenariat avec l'intervenante de milieu des Habitations Rosemont. Cela permet notamment à l'intervenante de faire le pont avec le CCL, d'y référer certains jeunes et de les accompagner au besoin.

De son côté, l'Équipe RDP (2023-2024) a développé un partenariat avec la bibliothèque municipale. Un intervenant du centre y est présent après l'école afin « d'accueillir et d'encadrer les jeunes, assurant un environnement sécuritaire et convivial au sein de la bibliothèque » (p.49). D'ailleurs, cet espace est important puisqu'il permet aux jeunes de « décompresser, socialiser avec leurs pairs et des adultes significatifs, et partager tant leurs défis que leurs réussites » (p.49). C'est entre 55 et 75 jeunes qui sont rejoint-es chaque jour grâce à cette initiative. L'Équipe RDP (2023-2024) travaille également en collaboration avec l'organisme Trajet en justice réparatrice, notamment en encadrant des jeunes pour leurs travaux communautaires. Le centre affirme que, grâce à cette initiative, les « individus ont eu l'occasion de comprendre l'impact de leurs actions sur la communauté. Cette expérience leur a permis non seulement de contribuer activement à la collectivité, mais aussi de développer un sentiment de responsabilité » (p.19).

Finalement, le CCSE Maisonneuve (2023) souligne leur collaboration en sécurité alimentaire avec l'organisme Les Pirates Verts : « qui fournissent de la nourriture pour des ateliers de cuisine ou pour soutenir les jeunes qui ne mangent pas suffisamment pendant la journée » (p.25).

5.3 Les défis vécus avec la clientèle adolescente

Peu de CCL mentionnent, dans leurs rapports annuels, les défis rencontrés auprès de la clientèle adolescente, ce qui est compréhensible puisque ces rapports visent surtout à mettre en valeur les réalisations de l'année. Néanmoins, lorsque les défis sont abordés, plusieurs font mention des adolescent-es.



Le principal défi nommé par les centres réside dans la difficulté qu'ils ont à rejoindre la clientèle adolescente, malgré pour certains une offre variée. Les Loisirs communautaires St-Michel (2023-2024) résume bien l'enjeu vécu pour cette tranche d'âge :

Le groupe 12-17 ans n'est pas homogène et est composé de plusieurs sous-groupes ayant chacun ses caractéristiques et besoins. Par conséquent, il peut s'avérer difficile de proposer des activités, des espaces ou des formules qui conviennent à tout le monde, tout comme il est difficile de proposer des activités propres à chaque sous-groupe. (s.p)

Ce que le centre nomme ici c'est l'hétérogénéité des adolescent-es et de leurs besoins, ce qui complexifie la mise sur pied d'une programmation qui répond à tous et à toutes. De son côté, le Relais du Bout (2023) soulève le besoin de développer davantage de partenariats, notamment auprès de la ville et du centre de services scolaire, afin de faire connaître leurs services et faciliter le recrutement de la clientèle adolescente. Cette difficulté à rejoindre cette dernière est également soulevée par le Centre du Sablon (2023) et le Centre Multi Loisirs Sherbrooke (2023-2024). Pour sa part, le Carrefour accès loisirs (2023) souligne avoir mis en place diverses stratégies pour recruter des adolescent-es, mais indique ne pas avoir réussi à déterminer une méthode qui s'avérait plus efficace que les autres.

Toujours concernant la participation, le Patro Villeray (2023) introduit une hypothèse intéressante au sujet des facteurs impactant la mobilisation des jeunes :

Les ados, et ça vaut la peine de le répéter, n'ont pas eu beaucoup de chance au cours des dernières années en raison de la pandémie. Plusieurs en vivent encore les contrecoups. De plus, une bonne partie de celles et ceux qui fréquentent notre secteur jeunesse ont des obstacles supplémentaires à surmonter : pauvreté, environnement violent, discrimination, décrochage scolaire, fréquentations délinquantes, etc. (p.27)

Loisirs communautaires St-Michel (2023-2024) nomme également que les questions du genre, de l'âge et du financement ont des impacts sur la participation des personnes adolescentes. Le centre aborde le fait que la mobilisation est plus difficile dans leur centre pour les adolescentes, malgré leur initiative d'introduire une activité spécifique pour elles. Ils mentionnent également un bris de service pour les jeunes de plus de 17 ans qui ne vont pas à l'école : « bien que ces jeunes n'aient pas d'autonomie financière, la plupart des programmes gratuits sont limités à 17 ans par les bailleurs de fond » (s.p.). Finalement, le centre soulève que cette tranche d'âge a besoin d'espaces accueillants et d'accompagnement qui nécessite du temps, de l'énergie et des personnes-ressources :

À un âge où les jeunes apprennent à se connaître eux-mêmes et explorent leurs possibilités, il est crucial de proposer des opportunités de découverte et des espaces accueillants qui font la promotion des comportements pro-sociaux. Or ces possibilités ne peuvent être mises en place sans la présence et l'accompagnement des personnes qualifiées et formées, ayant une approche d'ouverture et engagées dans la mise en place de solutions adaptées et innovantes. Évidemment, cela demande un financement adéquat qui n'est pas suffisant aujourd'hui. (s.p.)


Par ailleurs, le Celo (2023-2024) introduit une nuance importante. Il ne s'agit pas uniquement de réussir à faire participer les personnes adolescentes, mais plutôt de « continuer à encourager les jeunes pour qu'ils prennent leur place dans le centre, qu'ils s'approprient, qu'ils développent des activités et des projets qui répondent à leurs goûts et à leurs besoins » (p.37). Ce qu'on comprend ici c'est que selon ce centre, une fois que les personnes adolescentes participent aux activités, il faut s'assurer de les mobiliser.



6. Principaux constats

Ce qui retient l'attention à la lecture des rapports d'activités des CCL proposant d'importantes programmations pour les adolescent-es, est la manière dont ils s'éloignent des activités «classiques» habituellement associées aux centres de loisirs (cours sportifs et culturels). De plus, on constate une différence nette entre les activités destinées aux enfants et celles conçues pour la clientèle adolescente. On peut avancer l'hypothèse que, pour favoriser la participation des adolescent-es, il est nécessaire d'adapter les services et les offres. Parmi les éléments essentiels à considérer dans cette adaptation, la question de l'autonomie apparaît comme centrale. En ce sens, on remarque que les CCL offrent plusieurs initiatives encourageant son développement, notamment à travers des occasions d'implication sociale, de développement du leadership, de soutien scolaire et/ou à l'emploi et d'engagement à la vie associative. Par ailleurs, certains CCL indiquent inciter les jeunes à assumer la gestion de leurs loisirs: choisir les activités, organiser les initiatives, mobiliser leurs pairs, etc., ce qui favorise notamment leur responsabilisation.

Cela fait écho à la littérature qui avance notamment qu'offrir des activités de loisir sans contraintes, où les adolescent-es s'investissent volontairement, favorise le développement de l'autonomie (Constans et Gardair, 2018).



Dans une étude sur le développement de l'autodétermination des personnes adolescentes en maisons des jeunes (Lessard et al., 2022), on souligne le travail mené par les intervenant·es pour encourager l'autonomie, par exemple en les aidant à mieux organiser leurs études, leur bien-être et leur usage des outils numériques. On y offre également un accompagnement dans l'adoption de routines de vie et les invite à exprimer leurs opinions, faire des choix et assumer certaines responsabilités sans les surcharger. Leur approche vise à outiller les jeunes pour qu'ils et elles puissent demander de l'aide au besoin et trouver leurs propres solutions (Lessard et al., 2022). Les rapports d'activités nous confirment que ce travail est également réalisé dans les CCL.

Un autre point central réside dans la question de l'appartenance et du développement identitaire. Du côté des CCL, cela semble passer beaucoup par les milieux de vie : un espace qui est réservé aux jeunes, basés sur leurs besoins et leur offrant un lieu de socialisation et de développement de soi. Les rapports d'activités suggèrent que les CCL sont des lieux où les jeunes peuvent être authentiques, dans un accueil bienveillant et sans jugement, où plusieurs se sentent à la maison. La littérature confirme le rôle des organismes communautaires comme espace d'appartenance pour les adolescent·es (Desmarais et Cauvier, 2019), notamment auprès des jeunes issu·es de l'immigration (Rahm et al., 2012), en situation de handicap (Morris et al., 2019) ou issu·es de milieux défavorisés (Martinez, 2024). Plus spécifiquement, selon la FQCCL (2025), le loisir joue un rôle vital dans le développement du sentiment d'appartenance :

Le loisir communautaire signifie que le loisir se pratique et se vit selon une approche communautaire, en mettant les gens en réseau. Cette approche du FAIRE AVEC favorise la reconnaissance des forces de chacun, renforce le potentiel des gens, permet de créer un milieu de vie et d'accroître le sentiment d'appartenance au centre communautaire de loisir et à la collectivité. (p.5)

En plus du loisir communautaire, les CCL utilisent également l'action communautaire et l'éducation populaire pour réaliser leur mission. Ces moyens favorisent l'implication des personnes dans leur collectivité en leur offrant notamment des activités ludiques, sportives, culturelles ou scientifiques (FQCCL, 2025). Au-delà du plaisir et des rencontres, ces activités permettent aux participant·es de développer leurs compétences, d'expérimenter la solidarité et de contribuer activement au développement social de leur milieu. Cette façon de faire encourage la réflexion critique et l'action collective pour renforcer l'autonomie et la participation citoyenne (FQCCL, 2025).

Cette vision, qui permet aux personnes de développer des outils et de s'impliquer dans la communauté, est présente chez les CCL qui font de l'éducation populaire auprès des jeunes. Certains CCL ont le souci d'effectuer un travail de sensibilisation auprès des adolescent·es, notamment sur la réduction des méfaits, le consentement, la santé mentale, la gestion des émotions, etc., en plus de chercher à prévenir la criminalité et les comportements à risque (ex. supervision sur l'heure du midi, médiation après l'école, etc.).

Comme il a été abordé ci-haut, l'Équipe RDP va jusqu'à former des personnes adolescentes qui agiront comme figures d'influence positive dans leur communauté et préviendront elles-mêmes les comportements à risque. Les CCL utilisent une panoplie de stratégie pour renforcer le pouvoir d'agir des jeunes, que ce soit à travers la sensibilisation, l'acquisition des nouvelles compétences et intérêts, qu'en encourageant la participation citoyenne, notamment à travers l'implication dans la vie associative ou les occasions de bénévolat.

Dans un autre ordre d'idées, les rapports d'activités rendent compte des collaborations et partenariats qui permettent de favoriser la participation et le bien-être des adolescent-es. Il est important de souligner tout le travail réalisé avec les écoles : on observe dans les rapports qu'offrir une présence dans les écoles permet de faciliter l'accompagnement des jeunes, autant pour favoriser leur participation aux activités, mais également pour offrir une continuité dans l'accompagnement psychosocial et dans la prévention du décrochage. Les organismes jeunesse jouent un rôle important dans la réussite scolaire, c'est ce que révèlent des élèves du secondaire interrogé-es sur leur fréquentation de ces organismes :

Lorsqu'il est question de soutien scolaire, les élèves parlent d'un environnement d'apprentissage positif où ils peuvent se concentrer et se mettre en action. L'aide reçue permettrait de combler des lacunes dans leur compréhension de certaines matières ainsi que de développer des stratégies d'études et de gestion de temps, ce qui mènerait à des résultats concrets. (Duranleau et Rousseau, 2025, p.69)

On voit ici que les organismes jeunesse travaillent en complémentarité avec les écoles. Ce point est confirmé par Guichandut (2025) qui souligne que plusieurs services et activités dans les organismes d'action communautaire autonome jeunesse ciblent les jeunes « qui éprouvent des difficultés à s'épanouir pleinement dans le cadre scolaire traditionnel » (p.17). L'objectif étant de leur offrir « une approche alternative, un soutien supplémentaire ou une proposition originale (qui) peuvent souvent transformer leur expérience et leur offrir un nouveau souffle » (p.17).

On observe également au travers des rapports un travail de collaboration entre les différents organismes communautaires qui permet de mieux soutenir les jeunes dans leurs besoins spécifiques, lorsque cela sort du mandat des CCL. On remarque aussi chez certains CCL que rejoindre les jeunes dans les milieux semblent une bonne stratégie pour créer le lien et répondre à leurs besoins (ex. dans les HLM, à la bibliothèque, dans les parcs, à la sortie des écoles, etc.).

Au sujet des défis et freins nommés par les CCL au sujet de la clientèle adolescente, la difficulté de mobilisation semble importante, surtout lorsqu'on observe que le tiers des CCL n'offrent pas d'activité pour les adolescent·es, alors qu'il s'agit d'espaces dédiés aux personnes de tous les âges. À la lecture des rapports d'activités, il a également été observé que plusieurs CCL offraient des activités pour les personnes adolescentes, mais n'avaient aucune inscription ou un nombre insuffisant pour les offrir. Il est difficile de saisir l'entièreté des freins à la participation chez les jeunes, toutefois il est possible de lancer quelques hypothèses.

D'abord, comme vues plus haut dans la section concernant la problématique, les récentes études québécoises sur la santé physique et mentale des adolescent·es révèlent un portrait préoccupant : baisse de la santé mentale épanouie, augmentation des diagnostics de dépression, anxiété, troubles alimentaires et TDAH (Traoré et al., 2024). La pandémie aurait également exacerbé les problèmes de santé mentale, mais aussi le sentiment d'isolement des jeunes, en plus d'affecter leurs relations sociales (Traoré et al., 2024). Il s'agit toutes d'hypothèses pouvant créer une baisse de participation chez les jeunes. L'étude de Guichandut (2023) portant sur la participation citoyenne des jeunes propose plusieurs freins à la participation : le manque d'intérêt, un quotidien pouvant les éloigner des sphères décisionnelles (jeunes avec plusieurs problématiques – l'implication n'est pas une priorité) ou des organismes qui ont de la difficulté à s'adapter aux besoins ou à se remettre en question. L'étude nomme également que le développement de l'esprit critique chez les jeunes peut aussi provoquer des tensions familiales, et pour certain·es adolescent·es en situation de vulnérabilité, la participation se réduit parfois à un rôle symbolique sans réelle influence.



7. Limite de l'étude

La principale limite de cette étude concerne la nature des données mobilisées. En effet, l'analyse repose sur des données secondaires, et plus spécifiquement sur des rapports d'activités produits par les organismes eux-mêmes. Or, ce type de documentation ne permet pas de garantir une constance dans l'information recueillie, puisque la structure et la quantité de données présentées varient considérablement d'un organisme à l'autre. De plus, les rapports d'activités ont avant tout pour objectif de mettre en valeur les actions réalisées et les accomplissements des organismes, ce qui limite la place accordée aux difficultés rencontrées, aux enjeux organisationnels ou aux défis vécus sur le terrain. Cette orientation peut ainsi influencer la portée de l'analyse et restreindre la compréhension fine des modalités de participation des adolescent·es au sein des centres communautaires de loisir, en laissant dans l'ombre certains freins, tensions ou défis rencontrés dans la mise en œuvre des programmations pour cette clientèle.

Dans cette perspective, il serait pertinent que les recherches futures s'intéressent davantage à la participation des adolescent·es selon leur propre expérience. Une telle approche permettrait de mieux comprendre la manière dont les jeunes perçoivent les possibilités d'engagement, les espaces de décision qui leur sont offerts ainsi que les obstacles rencontrés dans les centres communautaires de loisir. Elle contribuerait ainsi à enrichir les connaissances en tenant compte des expériences et des significations attribuées par les jeunes et ainsi offrir aux organismes des outils leur permettant de faciliter la participation des jeunes dans leurs centres.

8. Conclusion

Le travail d'analyse réalisé dans le cadre de ce projet met en évidence l'influence significative du loisir communautaire dans la vie des personnes adolescentes. Dans un contexte où la santé physique et mentale des jeunes au Québec demeure préoccupante, il apparaît essentiel de mieux comprendre le rôle que jouent les organismes communautaires, et plus particulièrement les centres communautaires de loisir, dans leur bien-être, leur participation et leur sentiment d'appartenance. La recension montre que, du point de vue des jeunes, des éléments tels que la flexibilité, la liberté, l'autonomie, le sentiment d'appartenance et la création de liens sont centraux dans leur expérience communautaire. De leur côté, les rapports d'activités révèlent la diversité des stratégies mises en place par les CCL pour soutenir la réalisation personnelle, favoriser l'autonomie et encourager la participation citoyenne des adolescent·es.

Pour mobiliser réellement les jeunes, il semble indispensable de s'attarder à leurs besoins, d'adapter l'offre de services en conséquence et d'oser sortir des cadres plus traditionnels. Enfin, il demeure crucial de poursuivre la réflexion sur les conditions de mobilisation des adolescent·es et de mieux comprendre les obstacles auxquels ils et elles sont confronté·es, afin de soutenir pleinement leur participation sociale.



Références bibliographiques

Badura, P., Gecková, A. M., Sigmundová, D., Sigmund, E., Siróo, M., Holubčíková, J., et van Dijk, J. P. (2021). After the bell: Adolescents' organised leisure-time activities and well-being in the context of social and socioeconomic inequalities. *Journal of Epidemiology et Community Health*, 75(7), 628-635.

<https://jech.bmj.com/content/75/7/628>

Beaulac, J., Kristjansson, E., et Calhoun, M. (2011). 'Bigger than hip-hop?' Impact of a community-based physical activity program on youth living in a disadvantaged neighborhood in Canada. *Journal of Youth Studies*, 14(8), 961-974.

<https://doi.org/10.1080/13676261.2011.616488>

Brisebois, R-A. (2022). La délinquance juvénile : Prévenir et réadapter. *Bulletin d'information*, Institut universitaire Jeunes en difficulté.

https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/bulletin_information17_3_delinquance_VF.pdf

Budavari, A. C., Pas, E. T., Azad, G. F., et Volk, H. E. (2022). Sitting on the Sidelines: Disparities in Social, Recreational, and Community Participation Among Adolescents with Autism Spectrum Disorder. *Journal of autism and developmental disorders*, 52(8), 3399-3412. <https://doi.org/10.1007/s10803-021-05216-0>

Campbell, G., Glover, T. D., et Laryea, E. (2016). Recreation, Settlement, and the Welcoming Community: Mapping Community with African-Canadian Youth Newcomers. *Leisure Sciences*, 38(3), 215-231.

<https://doi.org/10.1080/01490400.2015.1087896>

Constans, J., et Gardair, E. (2018). Représentations et pratiques des loisirs des enfants et adolescents : le paradoxe de la dimension éducative des loisirs. *Bulletin de psychologie*, 554(2), 563-578. <https://doi.org/10.3917/bupsy.554.0563>

Desmarais, D., et Cauvier, J. (2019). Parcours de jeunes en difficulté et liens sociaux. *Éducation et francophonie*, 47(1), 115-130. <https://doi.org/10.7202/1060850ar>

Dionne, M. (2023). Les impacts de la pandémie de COVID-19 chez les jeunes de 14 à 17 ans du Québec. Institut national de santé publique du Québec.

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-01/3433-pandemie-covid-19-impacts-adolescents.pdf>

Duranleau, C. et Rousseau, N. (2025). La parole aux jeunes : les bénéfices perçus par les élèves qui fréquentent un organisme communautaire jeunesse. *Apprendre et enseigner aujourd'hui*, 14(2), 63-69. <https://doi.org/10.7202/1119616ar>

Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs (FQCCL). (2025). Cadre de référence des centres communautaires de loisirs fédérés. https://fqccl.org/wp-content/uploads/2025/08/FQCCL_Cadre-reference.pdf

Fréchette, L. (2005). À propos de la spécificité des Centres communautaires de loisirs. Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec en Outaouais. <https://fqccl.org/app/uploads/2019/04/A-propos-specificite-CCL.pdf>

Forget-Galipeau, C. (2025). Quand maisons des jeunes et écoles s'unissent : des exemples inspirants de collaboration au service des adolescent.e.s. *Apprendre et enseigner aujourd'hui*, 14(2), 36-40. <https://doi.org/10.7202/1119610ar>

Greissler, E., Lacroix, I. et Morissette, I. (2018). Les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie : le discours des jeunes en difficulté. *Lien social et Politiques*, (80), 190-209. <https://doi.org/10.7202/1044116ar>

Guichandut, M. A. (2025). Au-delà des murs de l'école : l'impact sur la réussite éducative de l'Action communautaire autonome jeunesse au Québec. *Apprendre et enseigner aujourd'hui*, 14(2), 15-18. <https://doi.org/10.7202/1119605ar>

Guichandut, M. A. (2023). Les loisirs et la culture des jeunes : Une étude d'impact de l'action communautaire autonome jeunesse. Coalition Interjeunes. https://interjeunes.org/wp-content/uploads/2023/05/Les-loisirs-et-la-culture-des-jeunes_Interjeunes_mai2023.pdf

Lambert, S. et Molgat, M. (2020). LES LOGIQUES DE LA PARTICIPATION DES JEUNES. L'EXEMPLE DE LA MISE EN OEUVRE D'UN CONSEIL DE JEUNES. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 37(1), 121-140. <https://doi.org/10.7202/1069985ar>

Lessard, A., Beaudoin, M., Rousseau, N., Dionne, P., Lebeau, É. et Gadbois, A. (2022). Soutien à l'autodétermination des jeunes par des personnes intervenantes en maison des jeunes en contexte pandémique. *Service social*, 68(2), 125-141. <https://doi.org/10.7202/1101460ar>

Martínez, C. (2024). The Role of Community Sports Programs in Promoting Physical Activity Among Adolescents in Belgium. *Revista de Psicología del Deporte (Journal of Sport Psychology)*, 33(2), 186-195. <https://rpd-online.com/manuscript/index.php/rpd/article/view/1712/723>

Morris, A., Imms, C., Kerr, C., et Adair, B. (2018). Sustained participation in community-based physical activity by adolescents with cerebral palsy: a qualitative study. *Disability and Rehabilitation*, 41(25), 3043-3051. <https://doi.org/10.1080/09638288.2018.1486466>

Pineault, E.-M., Noël, J., Vargas Diaz, R., Castro Zavala, S., Arsenault, S., Tougas, A.-M. et Sanschagrin, M. (2025). De l'inclusion au sentiment d'appartenance des familles immigrantes dans les centres communautaires de loisir du Québec. Institut National de Formation et de Recherche-Action (Infra). https://www.inf-ra.org/_files/ugd/524f3c_ff766ba5bbb34cafabb8e266a35a13e7.pdf

Pryor, B. N. K., et Outley, C. W. (2014). Just Spaces: Urban Recreation Centers as Sites for Social Justice Youth Development. *Journal of Leisure Research*, 46(3), 272-290. <https://doi.org/10.1080/00222216.2014.11950326>

Roult, R., Auger, D., Royer, C. et Adjizian, J.-M. (2014). Le loisir pour les adolescents de la MRC de Joliette : la situation. *Observatoire québécois du loisir*, 12(7), 1-5. <https://bel.uqtr.ca/id/eprint/2938/1/Vol.12%20No.7%20-Le%20loisir%20chez%20les%20adolescents%20de%20la%20MRC%20de%20Joliette%20-%20Portrait%20de.pdf>

Temple, V. A., et Stanish, H. I. (2011). The feasibility of using a peer-guided model to enhance participation in community-based physical activity for youth with intellectual disability. *Journal of intellectual disabilities : JOID*, 15(3), 209-217. <https://doi.org/10.1177/1744629511422137>

Traoré, I., Simard, M., et Julien, D. (2024). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Résultat de la troisième édition – 2022-2023. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf>

Tuaf, H., et Orkibi, H. (2023). Community-based programs for youth with mental health conditions: A scoping review and practical implications. *Frontiers in Public Health*, 11. <https://doi.org/10.3389/fpubh.2023.1241469>

Rahm, J., Lachaine, A., Martel-Reny, M.-P. et Kanouté, F. (2012). Le rôle des organismes communautaires dans la réussite scolaire et le développement identitaire des jeunes issus de l'immigration. *Diversité urbaine*, 12(1), 87-104. <https://doi.org/10.7202/1019213ar>